

RÉUNION CONSEIL QUARTIER COTEAUX 11 OCTOBRE 2022

Présents :

Mmes. Daubeze, Delrieu, Calmels, maizhen Merlet (bienvenue car nouvelle arrivante dans le quartier), Le Lain, Slupek, Boscher.

MM. Courvoisier, Kellerhals.

pour la mairie Mmes Gleizes et Arod, M.Baazizi.

absents excusés :

Mme Delaunay, MM. Perret, Boudet, Jaubertie, William, Mickaël.

1/ circulation et différentes réponses municipales

S'agissant des différents travaux urgents (notamment remise en peinture des passages protégés) la mairie nous a fait parvenir réponse ci-dessous en **rose**.

● **Passages piétons non repeints – avenue de Suisse** Réponse de Georges Brondino, conseiller municipal délégué au cadre de vie, entretien et sécurité des bâtiments communaux : « Bonjour, Je comprends votre impatience, mais je suis désolé du retard apparu dans l'exécution de ces travaux. Il faut savoir que l'avenue de Suisse est une route départementale et que bien qu'étant sur le territoire de la commune il nous faut l'autorisation des services du département pour y effectuer des modifications. La modification des passages piétons et cycles du haut de l'avenue de Suisse a bien été décidée par les services de la commune en début d'année. Ces travaux rentrent dans le périmètre de l'aménagement et la sécurisation de l'accès à la déchetterie. En effet, du fait de la création d'un sens d'accès unique à la déchetterie en venant de Ramonville (les gens venant de Pechbusque devront venir faire demi-tour au rond-point Germaine Tillon), il nous a fallu obtenir l'accord des services du département. Le principe a très vite été acquis, ce qui a permis les travaux de l'entrée de la déchetterie, situés hors emprise départementale, dès le printemps dernier. Ces travaux ont en autres aussi permis de ne plus avoir de manœuvres des camions sur le parking du cimetière soulageant ainsi les riverains des nuisances occasionnées. L'accord formel des services du département nous est parvenu cet été, permettant la finalisation technique et financière du projet qui a été présenté aux élus, majorité et opposition, en septembre et voté lors du conseil municipal du mois dernier. Maintenant, il faut une décision du conseil du Sicoval, puis du conseil départemental, qui seront prises successivement en octobre et novembre. Contraintes administratives des collectivités publiques Désolé. Nous avons prévu d'engager les travaux dès que possible en début 2023, mais la date ne peut pas encore être officiellement fixée tant que le conseil départemental n'a pas officiellement voté l'accord pour ces travaux. Je reconnais que cela peut sembler bien long, mais j'en suis désolé et ne peux pas faire autrement. Rassurez-vous, maintenant les budgets communaux pour ces travaux ont été votés. Nous vous demandons encore un peu de patience. Cordialement, »

● **Stationnement des camping-cars au niveau du cimetière**

Réponse des services : Ils ont le droit de stationner. Le Code de la route (art L417-1 art 417-9 et 417-10) déterminent les règles pour les places de stationnement - 7 jours maximum au même emplacement, ne doit être ni gênant ni dangereux.

● **Le pigeonier bâtiment classé se retrouve fréquemment depuis 10-15 ans avec les fenêtres cassées**

Réponse des services : Le bâtiment n'est pas classé, mais inscrit à l'inventaire des bâtiments de France. Un devis va être établi par les services.

- Avions qui survolent Ramonville –

publication dans le V&R de la procédure pour dépôt de plainte en ligne Réponse des services : La procédure a été publiée dans le V&R d'octobre-novembre. Les mesures sont accessibles sur mesure-bruit-aerien-toulouse.bruitparif.fr

2/ Vide grenier

Réussite de celui du 25 septembre avec soixante exposants et satisfaction globale d'iceux et tous les chaland. Buvette et casse croûte tenus par association parents d'élèves école Saint.Ex très appréciés.

Unanimité pour le maintenir ainsi que la gratuité.

Prévoir meilleure communication et anticipation organisation (amélioration de la distribution des flyers, meilleure couverture de com , placer panneaux 15 jours avant l'événement...)

3/ Divers

Espaces verts terrain vague au dessus de l'ancien cimetière proposition d'une micro forêt (voir en lien AC Groupe 1000 arbres)

problématique insécurité routière de l'avenue L Braille, mise en sens unique rue ancienne batterie, vitesse excessive descente avenue de Gleize, état général lamentable des trottoirs et des interfaces avec communes voisines (voir en lien avec AC groupe mobilité et étude EGIS) **sur tous ces sujets le conseil de quartier est en FORTE ATTENTE.**

Coordination des 3 conseils de quartiers et du comité des fêtes déjà en 2023 quatre dates communes arrêtées :

CARNAVAL le 11 février (déambulation d'un corso)

FETE DE LA MUSIQUE le 21 Juin

FETE NATIONALE le 14 juillet avec feu d'artifice

autres perspectives chasse aux œufs pour Pâques au château de Soule

repas de quartier en juin en visant trois dates différentes pour canal / plaine / coteaux

réunion des 3 conseils avec auberge espagnole ?

EVOLUTION DANS LES JOURS PROCHAINS de Éclairage nocturne (extinction sur plage 23h 6h à préciser, équipement LED, recherche d'économie...)

Questions

Y aura t-il une déclaration par la mairie sécheresse été 22 (fissure dans certaines maisons) ? nuisances des oiseaux (pigeons tourterelles pies)pour fientes sur toits et balcons. Une communication ad-hoc dans le VAR est souhaitée en particulier Ne pas les Nourrir.

Assemblée générale du conseil des coteaux fin nov début décembre.

PROCHAINE RUNION CONSEIL LE 8 NOVEMBRE 20H Château SOULE